les principales branches d'étude du *Cours Commercial*. Cet examen a lieu au mois de juin, pour les élèves de la maison.

L'année scolaire dure six mois ; commençant dans les premiers jours de septembre, elle finit à la fin de juin. Elle se divise en deux semestres égaux. A la fin de chacun de ces semestres, le Directeur envoie aux parents un bulletin détaillé, qui contient des renseignements précis sur l'application et la conduite de leurs enfants. En outre, les élèves du Cours Commercial, dont les parents résident à Chicoutimi, reçoivent, le samedi après-midi, un *bulletin de la semaine*, qu'ils doivent rapporter le lundi matin suivant, après l'avoir fait signer par leurs pères ou tuteurs.

Chaque semestre se termine par un examen oral sur tout ce qui a été étudié depuis cinq mois. Cependant les élèves de Philosophie subissent trois examens par année. De plus, à la fin de l'année, il y a un examen par écrit, dans toutes les classes, sur les sujets d'enseignement de l'année. Aucun élève ne peut passer dans la classe suivant celle qu'il vient de terminer, s'il n'a conservé au moins le tiers ou le quart, suivant l'importance des matières, des points accordés pour chacune des branches d'étude qui ont été l'objet de cet examen.

Un élève venant d'un autre collège devra présenter, pour être admis, un certificat de bonne conduite donné par le Directeur de la maison d'éducation qu'il a quittée.

Un enfant convaincu d'immoralité, d'insubordination ou de manque habituel d'application, sera renvoyé à ses parents.

Le Directeur prend connaissance de toutes les lettres adressées aux élèves et celles qu'ils envoient eux-mêmes.

Tous les élèves doivent porter journellement le costume complet du Séminaire, qui consiste en un *capot* de drap bleu à nervures blanches, avec une ceinture verte ; la casquette est de drap bleu et à nervure blanche. Pendant l'hiver on entoure cette casquette d'une bande de mouton ou d'astrakan. *Cet article du règlement est strictement obligatoire.*